REPAR

RÉSEAU DES PARLEMENTAIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS
D'AFRIQUE CENTRALE

DOCUMENT DE POSITION DU RESEAU DES PARLEMENTAIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE (REPAR) SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+

***Nous,* Membres du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR),**

Réunis à Nkolandom (Ebolowa) au Cameroun, à l'occasion de ***l'atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des Parlementaires dans la mise œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+*** et représentant les Pays ci-après :

- Le Burundi ;
- Le Congo ;
- Le Gabon ;
- La République Centrafricaine ;
- La République Démocratique du Congo ;
- Le Sao Tome et Principe ;
- Le Tchad et ;
- Le Cameroun.

Reconnaissant que les changements climatiques constituent un fléau mondial ;

Constatant leurs effets néfastes sur les moyens d'existence des populations ;

Conscients du rôle important que jouent les forêts du Bassin du Congo dans l'équilibre du climat à l'échelle planétaire ;

Conscients de la nécessité de gérer durablement le Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical ;

Considérant que le mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation (REDD+) est une solution d'atténuation des effets néfastes du changement climatique, qui prend en compte la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier ;

Prenant acte de ce que la REDD+ est un outil de développement durable ;

Convaincus que le succès de ce mécanisme exige l'implication et la participation de tous les Acteurs.

Nous Parlementaires, Membres du REPAR :

Adhérons à la lutte contre les changements climatiques et exhortons tous les Etats du Bassin du Congo à s'engager résolument dans ce combat ;

Nous Engageons à sensibiliser les Communautés en vue de leur adaptation et de leur contribution à l'atténuation des effets du changement climatique, et appelons tous les élus nationaux et locaux à s'y impliquer ;

Sollicitons le renforcement des capacités de tous les Acteurs ;

Invitons la Communauté Internationale à s'impliquer davantage dans ce processus visant la sauvegarde de l'humanité ;

Souhaitons un renforcement de la collaboration entre l'exécutif et le législatif en vue de rendre effectives la cohérence et l'applicabilité des politiques publiques ;

Appelons à une harmonisation des politiques de développement durable au sein des Pays membres de la COMIFAC ;

Demandons des concertations préalables tant au niveau national que sous régional des différents Acteurs participant aux négociations internationales sur les changements climatiques, ainsi qu'à l'amélioration qualitative et quantitative des délégations ;

Appelons à une bonne gouvernance des ressources issues du processus REDD+ en vue de l'amélioration des conditions de vie de toutes les couches de populations ;

Appelons à un renforcement du cadre institutionnel et législatif inhérent au processus REDD+ tant au niveau national que sous régional ;

Exhortons les Etats à mettre en place des plans d'affectation des terres et poursuivre le processus de la réforme foncière ;

Exhortons les Etats et la COMIFAC à la conduite des Evaluations Environnementales et Sociales Stratégiques pour l'adoption des mesures de sauvegardes dans la conduite du processus REDD+ tant au niveau national que sous régional ;

Souhaitons **qu'une attention particulière soit accordée au phénomène d'assèchement rapide et continu du Lac Tchad.**

Pour les Parlementaires et Par Délégation
Le Coordonnateur Régional

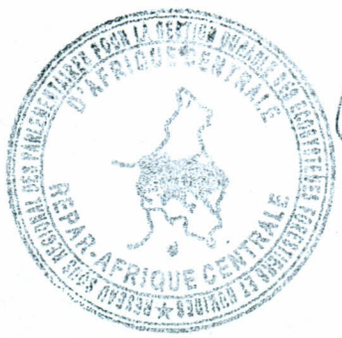

Député

Fait à Nkolandom, le 06 Mars 2014